



Europe Écologie Nord-Pas de Calais  
212, rue Gambetta - 59000 Lille  
Tél. 03 20 31 64 56  
[www.nord-pas-de-calais.regions-europe-ecologie.fr](http://www.nord-pas-de-calais.regions-europe-ecologie.fr)

**Monsieur Philippe BOURSIER**  
**Président de la Fédération du Nord**  
**des Centres Sociaux**  
**69, rue du Long Pot**  
**59000 Lille**

Lille, le 8 mars 2010

Monsieur le Président,

C'est avec beaucoup d'attention que j'ai pris connaissance de votre courrier, reçu ce 3 mars dernier, dans lequel vous exposez trois enjeux essentiels pour la Région et le Nord-Pas de Calais : la démocratie participative, la logique de marché et la montée des précarités.

Vous ne serez pas surpris, je pense, de constater à la lecture du programme Europe Écologie combien nous partageons votre analyse.

En effet, nous considérons comme vous que la **démocratie participative** doit permettre aux citoyens et aux associations d'être beaucoup plus impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques régionales.

J'attire à ce sujet votre attention sur les mesures que nous proposons dans ce domaine (pages 27 et 28 de notre programme) : mettre en débat les principales préconisations que nous portons (réduction des gaz à effet de serre, autosuffisance alimentaire, défense des droits humains pour les réfugiés, ...), créer une instance régionale du débat public, chargée d'organiser ces rencontres de manière efficace et en ayant les moyens d'une réelle autonomie, permettre au citoyen d'intervenir sur les politiques régionales (budgets participatifs, consolidation des espaces d'échanges de savoirs citoyens, appui aux associations ...).

En ce qui concerne la **logique de marché**, nous constatons effectivement une tendance croissante dans les collectivités, à recourir aux appels d'offres et parfois même à la mise en concurrence des associations entre elles.

Avec Europe écologie, nous considérons au contraire que tout ne relève pas du marché concurrentiel qui, dans certains domaines, se montre inefficace voire contre-productif (formation, activités sociales de proximité, lutte contre les inégalités, ...). La prédominance du marché présente des risques importants qu'il faut dénoncer : services formatés et peu innovants, élimination des petites structures associatives, développement de la logique de prestation au détriment du projet, fragilité du financement, perte de créativité, ... Il est urgent que le Conseil régional délibère clairement sur cette question et définisse les services à placer en dehors du champ concurrentiel.

Je vous confirme que les futur(e)s élu(e)s d'Europe Écologie s'efforceront de travailler à la définition précise des services concernés, et au vote d'une délibération en ce sens par l'Assemblée régionale. Nous serons attentifs à ce que les considérations techniques et juridiques ne prennent pas le pas sur la réflexion politique. Bien entendu, ce travail sera mené en étroite concertation avec les structures concernées, comme la vôtre, et avec les autres collectivités territoriales règlementairement intéressées par la mise en œuvre de ces services.

.../...

Enfin, sur la **montée des précarités**, je partage tout à fait votre inquiétude, en particulier concernant la situation des jeunes adultes. De nombreuses politiques régionales les concernent, et la Région peut agir à plusieurs niveaux : accompagner les jeunes dans leur autonomie (vers l'emploi, le logement, ...), leur garantir le droit à l'éducation, à la connaissance, à la citoyenneté, permettre l'organisation collective de ces droits individuels afin de lutter contre les inégalités et les discriminations.

La méthode employée pour décliner concrètement ces objectifs nous paraît fondamentale. C'est pourquoi nous préconisons une démarche active et volontaire d'écoute et de mise en débats, la prise en compte de la parole des jeunes dans les différents schémas prospectifs de la Région (formation, transports, économie ...), ainsi que le développement des dispositifs d'appui aux initiatives et aux projets.

Nous considérons que l'échelle régionale est particulièrement pertinente pour organiser la concertation globale et la coordination de l'ensemble des politiques menées par l'État et les collectivités locales. Aussi, si le résultat des élections nous le permet, nous mettrons en place une « conférence permanente de la jeunesse », associant l'État, les collectivités et les principaux acteurs associatifs, dont la fédération des centres sociaux est un des représentants majeurs. L'enjeu d'un tel dispositif sera de faciliter la mise en œuvre des différentes politiques et surtout le dialogue entre les acteurs, les jeunes et les institutions.

Le partenariat entre la Région et les associations sera un élément clé de réussite de cette démarche. Les Verts ont montré concrètement leur volonté de conduire les politiques de manière partagée. La Charte d'engagements réciproques entre la Région et les associations en est un des exemples, de même que le dialogue constructif mené au sein du dispositif ADVA – Accompagnement et développement de la vie associative.

Soyez assuré de la détermination d'Europe écologie à poursuivre et à amplifier ce mouvement de construction partagée des politiques publiques.

Espérant avoir prochainement l'occasion d'en discuter avec vous ou les représentants de votre fédération, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes plus sincères salutations.

Jean-François CARON  
*Tête de liste régionale  
Europe Écologie Nord-Pas de Calais*

*Notre programme est téléchargeable sur le site suivant, dans lequel vous trouverez de nombreuses autres informations <http://nord-pas-de-calais.regions-ecologie.fr/>*